



ERASME
institut du travail social

ÉVALUATEUR EXTERNE

TITRE RS7050 (FRANCE COMPÉTENCES)

EVALUER LA QUALITÉ DES ACTIVITÉS ET DES
PRESTATIONS DÉLIVRÉES PAR LES ESSMS



ERASME
institut du travail social



FORMATION CONTINUE

Cette offre de formation
est éligible à

**MON
COMPTE
FORMATION**

moncompteformation.gouv.fr



Présentation de la formation

Cette formation en présentiel permet aux professionnels de se préparer à piloter une évaluation externe grâce à une méthode rigoureuse et opérationnelle. C'est également une opportunité pour les dirigeants de renforcer leur maîtrise de l'environnement réglementaire et normatif du secteur social et médico-social afin de se saisir de l'évaluation externe comme un levier pour défendre, valoriser et faire vivre les projets d'établissements et services, tout en garantissant les droits et liberté des personnes accueillies ainsi que la qualité des prestations.

L'évaluation de la qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux doit être réalisée tous les 5 ans par des organismes indépendants. Ceux-ci mobilisent une équipe d'au moins 2 évaluateurs pour apprécier selon les méthodes et outils élaborés par la Haute Autorité de Santé (HAS) le niveau de qualité de l'ESSMS.

Il s'agit d'un temps fort en enjeux pour les gestionnaires, les pouvoirs publics et bien évidemment les personnes vulnérables. « Evaluer la qualité des activités et des prestations délivrées par les ESSMS » nécessite une maîtrise du cadre réglementaire et des références professionnelles en vigueur.

Certification professionnelle éligible au CPF.

N° de certification RSCH 7050 auprès de France Compétences.

Date d'enregistrement le 31/01/2025.

Co-certificateurs : ENSEIS – ERASME – COLLEGE COOPERATIF PROVENCE-ALPES-MEDITERRANEE.

Durée et organisation

10 jours (70 heures) :

- 8 jours de formation en centre de formation
- 2 jours de mise en situation professionnelle

Le lieu de formation

EN PRÉSENTIEL
ERASME, INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL
134 ROUTE D'ESPAGNE, 31100 TOULOUSE

Les objectifs de la formation

- Adapter les critères d'évaluation à la structure évaluée en s'appuyant sur une veille réglementaire et législative sur les évolutions du secteur ainsi que sur l'évaluation et ses attendus pour garantir la cohérence du périmètre évalué avec les missions de l'ESSMS.
- Présenter son intervention en s'assurant de la bonne compréhension par tous les acteurs associés y compris ceux en situation de handicap, du cadre, des objectifs, du déroulement de l'évaluation pour permettre une contribution active et efficace de chacun de ces acteurs.
- Garantir le cadre méthodologique du déroulement de la visite en s'assurant que les conditions qui ont été convenues avec la structure évaluée sont bien respectées pour permettre une visite conforme aux attendus du manuel de la HAS (échantillonnage des personnes interviewées, locaux adaptés...).
- Mener des entretiens individuels ou collectifs en formulant les questions dans un langage compréhensible et en s'assurant de la bonne compréhension par les différents interlocuteurs (personnes mineurs, personnes âgées, personnes avec addiction...) y compris les personnes en situation de handicap du déroulé de l'entretien et de son objectif, afin qu'ils s'expriment sur les éléments du référentiel et recueillir des données exploitables dont des éléments de preuve.
- Évaluer les critères en s'appuyant sur les méthodologies définies par la HAS afin de formaliser les résultats de l'évaluation et d'identifier les axes de progrès et les axes forts.
- Expliciter les constats en précisant les axes de progrès et les axes forts pour stabiliser les grilles d'évaluation ou la cotation d'un critère impératif pour favoriser la démarche d'amélioration continue de la qualité.
- Rédiger le rapport d'évaluation en portant une appréciation générale pour donner à voir le contexte, les conditions et la portée de l'évaluation en utilisant une formulation précise, simple, concise et compréhensible afin de rendre compte des conditions de réalisation de l'évaluation et de ses résultats.

Le programme

70 HEURES | 10 JOURS

MODULE 1

Le cadre légal, réglementaire et méthodologique de l'évaluation sociale et médico-sociale (2 jours)

MODULE 2

Les exigences qualité de l'évaluation sociale et médico-sociale (2 jours)

MODULE 3

La conduite d'une évaluation et la mise en forme d'un rapport (2 jours)

MODULE 4

Stage de mise en pratique en établissement social ou médico-social, rédaction d'un rapport (2 jours)

MODULE 5

Le rapport d'évaluation en pratique (2 jours)

Allègements possibles si le candidat présente un certificat de formation " Référent qualité certifié"

Les modalités

de certification des compétences

- Rédaction d'un dossier professionnel basé sur le rapport d'évaluation partielle d'un service ou établissement ESSMS
- Soutenance du dossier devant un jury indépendant (2 professionnels)
- Un certificat de compétences est envoyé après validation du jury

L'admission

PUBLIC

Directeurs généraux, directeurs d'établissement, directeurs adjoints, responsables qualité, médecins coordonnateurs, cadres et administrateurs d'associations du secteur social et médico-social désireux d'exercer la fonction d'évaluateur ou intervenant évaluateur en ESSMS.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 au minimum **et** justifier de 3 années d'expérience minimum au sein d'un établissement social ou médico-social.

CANDIDATURE

Dossier de candidature à compléter
(Complétez la fiche d'inscription en cliquant sur le bouton "INSCRIPTION" pour le recevoir).

EFFECTIF

12 personnes maximum.

Poursuite professionnelle

Possibilité de conduire des missions d'évaluation de la qualité des activités et des prestations délivrées par les établissements sociaux et médico-sociaux, pour le compte de certificateurs ESSMS accrédités par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation).

Notre centre de formation

L'Institut du travail social et son CFA délivrent des formations aux métiers d'éducateur spécialisé et de moniteur éducateur sur ses sites de Toulouse (31), Montauban (82) et Mane (31).

Son pôle de Formation Continue conceptualise et déploie des certifications et formations intra et inter-établissements en Occitanie.

L'institut est en relation constante avec les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux au travers de ses différents dispositifs de formations initiales et continues, permettant d'être au plus près des besoins des employeurs et des professionnels.

ERASME, Institut du travail social souhaite être un véritable concentré d'expertise et d'efficacité, en ciblant une transformation sociale, inclusive et émancipatrice.

ERASME est engagé dans une dynamique prospective, dans la réponse par la formation aux problématiques sociétales émergentes sur notre territoire et dans notre société. ERASME innove en continu au niveau pédagogique, en s'inscrivant dans des réseaux nationaux et internationaux et en offrant des parcours sur mesure.

Nos méthodes Pédagogiques

La formation se déroule en présentiel.

Les méthodes et les supports utilisés permettent une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une **pédagogie active** qui favorise les interactions de travail en nous appuyant, notamment, sur les **situations professionnelles vécues par les stagiaires dans leurs environnements professionnels** (Echanges d'expérience et partage d'outils pratiques).

Les chiffres de la formation

17

Nombre de stagiaires formés*



94% de taux de réussite*

2

Nombre de sessions réalisées*

*entre Janvier 2023 et Mai 2026

Les tarifs de la formation

4 100 € Net de taxes*
(Certification comprise)


* Reste à charge de 150€ pour tout bénéficiaire du CPF

Attention : Depuis le 26/02/2026, le CPF impose un plafonnement de prise en charge à 1 500 €, quel que soit le coût de la formation.

Prise en charge des personnes en situation de handicap


Les locaux d'ERASME Institut du travail social ainsi que ses antennes sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question relative à des besoins et/ou aménagements particuliers, le référent handicap est présent en interne pour mobiliser les parties prenantes et ressources nécessaires (referenthandicap@erasme.fr).

Vos contacts

 formationcontinue@erasme.fr

 www.erasme.fr

 134 route d'Espagne, 31100 Toulouse

 05 61 19 27 61

Locaux accessibles aux
Personnes en Situation de Handicap

